

Objectifs professionnels

Le Master 2 est tourné vers l'**insertion professionnelle rapide** des étudiants.

A ce titre, la moitié des enseignements sont dispensés par de nombreux professionnels, ce qui permet d'une part d'apporter aux étudiants une approche pratique des dossiers, d'autre part de créer des contacts entre les étudiants et le milieu professionnel.

Le stage obligatoire de trois mois d'avril à juin minimum permet une immersion totale dans la vie professionnelle. L'étudiant peut aussi choisir de réaliser son master 2 en alternance.

La présence à tous les cours est obligatoire.

Un Master 2 ouvert à l'apprentissage

Les étudiants peuvent préparer le Master 2 Immobilier tout en exerçant une activité professionnelle grâce à un contrat d'apprentissage.

L'apprenti bénéficie d'un double statut qui lui permet de s'insérer dans le monde du travail, tout en poursuivant une formation universitaire. L'année universitaire est ainsi répartie sur des périodes d'enseignement à la Faculté et des périodes de travail en entreprise.

Rythme d'alternance

22 semaines de cours / 30 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés par an.

- ◆ Rentrée universitaire : début septembre. Cours jusqu'au 30 novembre
- ◆ Alternance en entreprise : décembre et janvier
- ◆ Cours à l'université : février et mars
- ◆ Alternance en entreprise : à compter du 1^{er} avril



DÉBOUCHÉS

- ◆ Cadres dans des sociétés de promotion immobilière ou de construction
- ◆ Fonction publique territoriale
- ◆ Offices H.L.M. et O.P.A.C
- ◆ Agents immobiliers, administrateurs de biens
- ◆ Gérants et syndics d'immeubles
- ◆ Aménageurs publics ou privés
- ◆ Urbanistes
- ◆ Experts immobiliers
- ◆ Juristes secteur bancaire (financement immobilier) ou assurance construction
- ◆ Conseils et contentieux de la construction et de l'immobilier

Le Master est aussi une bonne formation pour présenter l'examen d'entrée à l'Ecole des avocats ou l'admission à l'Institut National de Formation Notariale.

Conditions d'admission Master 1 : Etre titulaire d'une Licence en droit privé ou public

Pour tout étudiant titulaire d'une **licence en Droit**, l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature et entretiens de sélection par les responsables du parcours. **Le passage en 2e année du parcours** est de droit pour l'étudiant ayant validé la 1re année de master.

Quand candidater ? Vous devez déposer votre candidature sur la plateforme ecandidat courant mai puis envoyer votre dossier complet au secrétariat du Laboratoire de Droit privé dans le délai imparti. Les candidatures retenues font l'objet d'entretiens de sélection. La réponse définitive d'admission est communiquée en juillet.

Université de Montpellier

Faculté de droit et science politique

Master Droit Immobilier

MASTER 1 – MENTION DROIT DU PATRIMOINE 2020-2021
PARCOURS DROIT DE L'IMMOBILIER

MASTER 2 – MENTION ET PARCOURS DROIT DE L'IMMOBILIER 2021-2022
(sous réserve d'accréditation pour le M2)

Co-Directeurs :

Stéphane BENILSI

Maître de Conférences HDR Université de Montpellier

François BARLOY

Maître de Conférences Université de Montpellier

Renseignements / contact

Master Droit Immobilier

Laboratoire de Droit Privé

Faculté de Droit et de Science Politique

14, rue Cardinal de Cabrières

34060 Montpellier Cedex

sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr



**MASTER 1 – MENTION DROIT DU PATRIMOINE
PARCOURS DROIT DE L'IMMOBILIER 2020-2021**

Les enseignements délivrés au cours de la première année du Master Droit de l'immobilier visent à obtenir des compétences fondamentales nécessaires en vue d'une spécialisation en droit de l'immobilier et des compétences complémentaires permettant à l'étudiant de consolider ses connaissances en droit privé et en droit public.

SEMESTRE 1

> **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES**

- UE Droit des sûretés (33h CM + 15h TD)
- UE Droit de l'urbanisme (33h CM + 15h TD)
- UE Droit des marchés et contrats de travaux (33h CM)
- UE Droit des biens immobiliers (19h CM)

> **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES**

- UE Droit des assurances (33h CM)
- UE Droit fiscal général (33h CM)
- UE Droit des baux d'habitation (24h CM)

> **COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES**

- Veille juridique
- Jurisprudence de la chambre de la construction de la Cour d'appel de Montpellier

SEMESTRE 2

> **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES**

- UE Responsabilité et assurance construction (33h CM + 15h TD)
- UE Droit de la promotion immobilière (33h CM + 15h TD)
- UE Droit de la copropriété (33h CM + 15h TD)

> **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES**

- UE Droit de l'environnement (33h CM)
- UE Contrats publics (33h CM)
- UE Droit fiscal du patrimoine et des affaires (33h CM)

> **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES**

- UE Langue (8h CM + 12h TD)

> **COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES**

- Stage de 2 mois (facultatif)

MASTER 2 – MENTION ET PARCOURS DROIT DE L'IMMOBILIER 2021-2022

La seconde année du parcours permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des différents droits relatifs à l'immobilier. Le Master offre une formation pluridisciplinaire qui embrasse tous les aspects du Droit immobilier public et privé.

Le master 2 est ouvert à l'apprentissage.

SEMESTRE 1

> **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES**

- UE 1 : Actualisation des fondamentaux - 6 h CM et 36h TD
- UE 2 : Maîtrise foncière – 20 h CM

> **COMPÉTENCES « DROIT PRIVÉ DE LA CONSTRUCTION »**

- UE 3 : Contrats de construction et responsabilité des constructeurs, 47h CM - 8h TD
- UE 4 : Droit de l'assurance-construction – 2h CM – 18h TD

> **COMPÉTENCES « URBANISME ET DROIT PUBLIC DE LA CONSTRUCTION »**

- UE 5 : Droit de l'urbanisme - 45h CM – 40h TD
- UE 6 : Environnement et construction – 15h CM
- UE 7 : Contrats publics de construction – 32 h CM – 8h TD

SEMESTRE 2

> **COMPÉTENCES « COMMERCIALISATION DE L'IMMEUBLE »**

- UE 8 : Vente d'immeuble et promotion immobilière – 55h CM – 10 h TD
- UE 9 : Fiscalité immobilière – 18h CM, mutualisées avec le M2 Droit notarial

> **COMPÉTENCES « GESTION DE L'IMMEUBLE »**

- UE 10 : Droit des baux – 5h CM – 15h TD
- UE 11 : Droit du logement social – 15h TD
- UE 12 : Droit de la copropriété – 25h CM mutualisées avec le M2 Droit notarial

> **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES**

- UE 13 : Anglais juridique appliqué à l'immobilier – 15 h TD

> **COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES**

Parcours classique : cours + stage

- UE 14 : Mémoire - 8 ECTS
- UE 15 : Stage – 8 ECTS – 3 mois consécutifs en entreprise ou cabinet

> **COMPÉTENCES PREPROFESSIONNELLES**

Parcours apprentissage : cours + alternance

- UE 14 : Projet tuteuré - 8 ECTS
- UE 15 : Insertion professionnelle – 8 ECTS